



INSCRIPTION AUX SERVICES MUNICIPAUX
ECOLE FLORIAN
ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

Sauve, le 19 juin 2025

Chers parents,

Merci de trouver joint les renseignements et documents nécessaires pour inscrire votre ou vos enfants aux accueils périscolaires (garderie, restauration scolaire et étude surveillée) pour l'année scolaire 2025-2026.

Petite nouveauté pour cette année, la réservation à la garderie du matin pourra se faire avant 7h15 au lieu de minuit.

Dans votre dossier figure également une liste individuelle de fournitures scolaire que vous devez acheter à votre enfant pour une rentrée sereine et studieuse. Cette liste est valable uniquement pour les élèves de CP à CM2.

Le temps scolaire sera réparti les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Nous précisons que l'étude surveillée est réservée aux élèves des classe de CE2, CM1 et CM2 et quelle sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 16h30 à 17h30 (sauf la première et les deux dernières semaines d'école).

Soucieux d'apporter une meilleure qualité d'accueil pour vos enfants, une inscription préalable à chaque service est obligatoire. Nous vous demandons de compléter un dossier par enfant.

Toutes les réservations aux services périscolaires devront s'effectuer directement sur le logiciel de réservation ARG FAMILLE, comptable PC et Smarphone. (<https://sauve.argfamille.fr/app/login.php>).

Afin de garantir le bon fonctionnement des services, nous attirons votre attention d'inscrire votre ou vos enfants sur le logiciel avant le jeudi 28 août midi et surtout de les inscrire pour la semaine de la rentrée du 01 au 05 septembre 2025 inclus.

En ce qui concerne le formulaire « papier », nous vous demandons de le déposer directement en mairie ou de nous le transmettre par mail à service.scolaire@ville-de-sauve.fr avant le lundi 18 août 2025 à savoir :

- Inscriptions périscolaires 2025-2026, fiche de renseignements et acceptation du règlement intérieur. Cette fiche est à retourner impérativement si vous optez pour au moins un des trois services proposés.

Pour les familles nouvelles, dès réception du formulaire, votre espace famille pourra être créé et vous recevrez un email de confirmation vous ouvrant l'accès au portail ARG.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout enfant non inscrit ne pourra pas accéder aux services municipaux, et ce conformément au règlement intérieur des activités périscolaires dont vous nous vous joignons un exemplaire. Ce règlement est valable dès le 1 septembre 2025 et nous vous remercions par avance de bien le consulter et de nous retourner signé l'acceptation dudit règlement.

Nous vous souhaitons à vous et à vos enfants d'excellentes vacances d'été.

En vous remerciant de votre collaboration et de votre confiance, veuillez agréer, chers Parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Lionel ROUGÉ
En charge des affaires scolaires

Coordonnées / contacts :

Ecole Publique Florian – 24 rue des Boisseliers – 30 610 SAUVE

☎ 06 73 23 10 86 ✉ service.scolaire@ville-de-sauve.fr